

Locaux - Nature utilisation	Hiver	Eté
<u>A – LOCATION SALLE DES FETES</u>		
<u>1 – Associations locales</u>		
- Assemblée (réunion), arbre de Noël	<i>Gratuit</i>	
- Repas dansant, banquet, réveillon	<i>Gratuit</i>	
- Thé dansant, bal	<i>Gratuit</i>	
- Théâtre, spectacle, belote, loto, concours musical, exposition, salon	<i>Gratuit</i>	
- Vin d'honneur, assemblée avec buffet	<i>Gratuit</i>	
- Répétition, cours sportif, culturel ou de danses.....	<i>Gratuit</i>	
<u>2 – Associations, groupements professionnels extérieurs à Neuville</u>		
- Réveillon	<i>691,90</i>	
- Banquet, repas, assemblée avec buffet.....	<i>585,30</i>	<i>480,70</i>
- Bal, théâtre, spectacle, thé dansant	<i>278,90</i>	<i>261,20</i>
- Activité commerciale, arbre de Noël, vin d'honneur, concours musical, assemblée sans buffet.....	<i>156,10</i>	<i>138,30</i>
- Activités à but lucratif (cours de danses, etc.....) / heure.....	<i>35,10</i>	
<u>3 – Particuliers locaux et extérieurs, restaurateurs et professionnels locaux</u>		
<u>- Repas divers – Mariage – Vin d'honneur - 1^{er} jour</u>		
Particuliers, restaurateurs et professionnels domiciliés à Neuville	<i>187,10</i>	<i>148,80</i>
Particuliers non domiciliés à Neuville	<i>387,30</i>	<i>310,60</i>
<u>- Repas divers – Mariage – 2^{ème} jour et plus</u>		
Particuliers, restaurateurs et professionnels domiciliés à Neuville.....	<i>93,60</i>	<i>75,00</i>
Particuliers non domiciliés à Neuville.....	<i>193,60</i>	<i>155,30</i>
<u>B – LOCATION DE LA SALLE ANNEXE D'ACTIVITES</u>		
1 – Associations locales.....	<i>Gratuit</i>	
2 – Particuliers et professionnels locaux.....	<i>90,00</i>	
3 – Associations, particuliers et professionnels extérieurs à Neuville.....	<i>184,50</i>	
4 – 2 ^{ème} jour pour les tarifs B2 et B3 : 50 % du tarif B2 et B3	<i>50 %</i>	
<u>C – LOCATION DE LA CUISINE</u>		
1 – Associations locales.....	<i>40,00</i>	
2 – Particuliers et professionnels locaux.....	<i>60,00</i>	

3 – Associations, particuliers et professionnels extérieurs à Neuville.....	123,00
D – CHAMBRE FROIDE	
1 - Associations locales.....	35,00
2 - Particuliers et professionnels locaux.....	50,00
3 - Associations, particuliers et professionnels extérieurs à Neuville.....	76,90

Tarif « hiver » : du 1er octobre au 30 avril

Tarif « été » : du 1er mai au 30 septembre

Cautions :

- **1 000,00 €** est demandé pour toute réservation aux associations, particuliers et professionnels Neuillois (Contrat de location, attestation d'assurance et caution à fournir en début d'année pour les associations Neuilloises)

- **1 500,00 €** est demandé pour toute réservation pour les professionnels, les associations et particuliers extérieurs à Neuville-les-Dames.

- **50,00 €** pour tri sélectif des déchets ménagers et/ou déchets non évacués.

Arrhes : 50 % du montant total de la location (débitée à la réservation, sauf cas de force majeure justifiée).

- **DIT** que ces dispositions seront applicables jusqu'à nouvelle délibération.

– CIMETIERE - Tarif au 1^{er} janvier 2019 - concessions classiques et espace cinéraire (columbarium - cavurnes - jardin du souvenir) - Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- VU la délibération n° 2 en date du 15 décembre 2017 fixant le dernier tarif des concessions du cimetière,

- **FIXE** comme suit le tarif des concessions dans le cimetière communal à compter du 1er janvier 2019 :

CONCESSION CLASSIQUE

N° de tarifs	Catégorie de concession	Tarif au 01.01.2019 Euros
1 – a	Concession cinquantenaire (sur la base d'environ 2,60 m ²)	350,00
1 - b	Concession trentenaire (réservée au renouvellement de concessions cinquantenaires)	250,00

ESPACE CINIERAIRE

N° de tarifs	Lieu de dépôt des cendres	Tarif au 01.01.2019 Euros
2	<u>Columbarium</u>	
2 - a	- 1 module - Pour une durée de 15 ans	520,00
2 - b	- 1 module - Pour une durée de 30 ans	850,00
3	<u>Cavurnes</u> (sur la base d'environ 0,40 m ²)	
3 - a	- Pour une durée de 15 ans	170,00
3 - b	- Pour une durée de 30 ans	250,00
4	<u>Jardin du souvenir</u> (Par urne)	
	- Avec inscription sur socle pour 15 ans	170,00

- **DIT** que ces dispositions seront applicables jusqu'à nouvelle délibération.

7 – Service d'assainissement collectif – Rapport sur l'exercice 2017.

Monsieur le maire rappelle les dispositions des articles L 2224-5, D 2224-1 à D 2224-5 du code général des collectivités territoriales qui imposent de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'alimentation en eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif.

Pour la Commune, seul le rapport concernant le service de l'assainissement collectif est à établir puisque le service d'alimentation en eau potable relève de la compétence du Syndicat intercommunal Renom-Veyle et que l'assainissement non collectif relève de la compétence de la Communauté de communes de la Dombes.

En conséquence, il est fait présentation du rapport de l'année 2017 du service d'assainissement collectif, géré en régie municipale. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le rapport de l'année 2017 concernant le service d'assainissement collectif,
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010 et sur le site internet de la commune.

8 - Communauté de communes de la Dombes – Rapport d'activités de l'exercice 2017

Le **CONSEIL MUNICIPAL ENTEND** le rapport d'activités de cette structure.

9 – Délibération n° D2018 089 - Acquisition de mobilier urbain (bancs – poubelles – etc) – Examen devis et

décision - Monsieur le maire donne connaissance de devis en date du 25 septembre et 27 octobre 2018 établis par la société WURTH pour la fourniture de poubelles et de bancs destinés à être installés sur le domaine public. Ces devis s'élèvent à :

- devis du 25/09/2018 pour la fourniture de 10 poubelles avec goujons..... 803,97 € HT,
 - devis du 27/10/2018 pour la fourniture de 12 bancs..... 5 688,96 € HT,
- soit un montant total de 6 492,93 € HT et de 7 791,51 € TTC.

Invité à se prononcer, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés (Mme CASAGRANDE Charlotte, commerciale salariée de la société WURTH, auteur du devis, ne prend pas part au vote),

- **VU** l'article 432-12, alinéa 2 du code pénal autorisant les élus, dans les communes de moins de 3 500 habitants, à traiter avec la commune dont ils sont élus pour le transfert de biens ou la fourniture de service dans la limite d'un montant annuel fixé à 16 000 €,
- **APPROUVE** les devis présentés,
- **AUTORISE** le maire ou le premier adjoint à signer les bons de commande à intervenir,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au C/2158, hors opérations, du budget principal.

10 – Délibération n° D2018 090 - Budget – Subvention Téléthon 2018 – Examen et décision.

Monsieur le maire donne connaissance du courrier du 11 septembre 2018 adressé par l'AFM TELETHON sollicitant une subvention. Il propose d'accorder une subvention de 50 € en faveur de l'AFM, dans le cadre du téléthon 2018, alors que par ailleurs, Mme JOURDAN rappelle que d'autres organismes, également demandeurs, pourraient être aidés.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, par 10 voix POUR et 1 voix CONTRE (Mme JOURDAN),

- **APPROUVE** la proposition de monsieur le maire,
- **VOTE** une subvention d'un montant de 50 € en faveur de l'AFM TELETHON dans le cadre du Téléthon 2018,
- **DIT** que le crédit nécessaire est disponible sur le C/6574 du budget « Principal ».

11 – Budget « Principal » - Décision modificative n° 4 – Examen et décision.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **VOTE** les augmentations de crédits suivantes sur le budget "Principal" de l'exercice 2018 :

Article	Objet	Budget cumulé voté	Réalisé	DM 2018/04
Fonctionnement Dépenses réelles				
C/61524	Bois et forêts (Abattage arbres)			3 000,00
C/6135	Locations mobilières (nacelle, pelle...)	4 000,00	2 729,03	300,00
C/65548	Autres contributions (Solde SIEA)	20 400,00	12 134,69	1 700,00
<i>Total Fonctionnement D réelles</i>				<i>5 000,00</i>
Fonctionnement Dépenses ordre				

<i>Total Fonctionnement D ordre</i>				-
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT				5 000,00
Article	Objet	Budget cumulé voté	Réalisé	DM 2018/04
Fonctionnement Recettes réelles				
C/70311	Concessions cimetièrre	2 000,00	4 238,00	2 000,00
C/6419	Remboursement sur rémunérations	9 663,00	12 609,53	3 000,00
<i>Total Fonctionnement R réelles</i>				<i>5 000,00</i>
Fonctionnement Recettes ordre				
<i>Total Fonctionnement R ordre</i>				
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT				5 000,00
Article	Objet	Budget cumulé voté	Réalisé	DM 2018/04
Investissement Dépenses réelles				
C/2116-HO	Cimetièrre (reprise concession+pavés jardin du souvenir			1 500,00
C/2031-op293	Parking Sud Salle des fêtes et bibliothèque (Etude faisabilité et plan topo)			5 000,00
C/2031-HO	Plan topo terrains joutant école maternelle			1 500,00
<i>Total Investissement D réelles</i>				<i>8 000,00</i>
Investissement Dépenses ordre				
C/2315	Transfert de frais d'étude du C/2031 (Etude faisabilité rue de la Bresse)			1 620,00
<i>Total Investissement D ordre</i>				<i>1 620,00</i>
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT				9 620,00

Article	Objet	Budget cumulé voté	Réalisé	DM 2018/04
Investissement Recettes réelles				
C/10226-HO	Taxe d'aménagement	17 000,00	21 663,19	5 000,00
2041582-HO	Remboursement SIEA sur travaux	7 975,00	12 146,61	3 000,00
<i>Total Investissement R réelles</i>				<i>8 000,00</i>
Investissement Recettes ordre				
C/2031	Transfert études au C/2315 (Etude faisabilité rue de la Bresse)			1 620,00
<i>Total Investissement R ordre</i>				<i>1 620,00</i>
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT				9 620,00

↳ **Actes de gestions accomplis par le maire du 1^{er} juillet au 30 septembre 2018 dans le cadre de la délégation consentie par délibération du 05 avril 2014**

Marchés d'un montant inférieur à 5000 € HT (6000 € TTC) – Budget Général

<i>Fournisseur</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant TTC - €</i>	<i>Date paiement</i>
AQUAGAZ	Mesures tension électrique stade Sollier	1 056,00	03/07/2018
MAZURKIEWICZ	Réparation relevage tracteur Valtra	844,76	26/07/2018
ADELYA Terre d'Hygiène	1 laveuse de sols pour salle des fêtes	5 998,80	31/08/2018
ADELYA Terre d'Hygiène	Produits pour laveuse salle des fêtes	753,26	31/08/2018

Dombes Hottes	Nettoyage hotte cuisine salle des fêtes	465 ;60	31/08/2018
---------------	---	---------	------------

Marchés d'un montant inférieur à 5000 € HT (6000 € TTC) – Budget Assainissement collectif

<i>Fournisseur</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant TTC - €</i>	<i>Date paiement</i>
BIAJOUX ASSAINISSEMENT	Débouchage-curage canalisation Allée de Machard	739,74	20/07/2018
BIAJOUX ASSAINISSEMENT	Débouchage-curage canalisation 190 Grande rue	280,52	20/07/2018
PERRIER Romain TP	Reconstruction regard 342 Grande rue	2 570,40	31/08/2018

Indemnités de sinistres acceptées ou autres remboursements

<i>Assureur ou autres</i>	<i>objet</i>	<i>Montant remboursé €</i>	<i>Date titre recettes</i>
AMGHAR Faouzi	Remboursement vol église (Jugement Tribunal correctionnel de Lyon du 05/09/2017)	1,96	17/07/2018
Union réassurance Bresse-Dombes	Solde remboursement dégâts crèche et stade Sollier – Orage du 16/06/2016	529,03	24/07/2018

Droit de préemption urbain

Propriétaire	Adresse du bien	Référence cadastrale	Décision	Date	N°
Consorts BECHARD	203 rue de la Dombes	C 1069	Non préemption	13/07/2018	DIA/2018/013
SCI Centre de Convalescence	150 place des Chanoinesses	B 1044 et 1067	Non préemption	13/07/2018	DIA/2018/014
COLLOVRAY Arnaud	Lotissement Le Pré de Chassin	C 1376 et 1390	Non préemption	25/07/2018	DIA/2018/015
SCI L'Espérante	79 rue du Paradis	B 1113 et 1115	Non préemption	26/07/2018	DIA/2018/016
MAITRE Valentin/NERON Anaïs	Les Glacières (rue de la Bresse)	B 1451 et 1452	Non préemption	23/08/2018	DIA/2018/017
MAURIN Sandrine	Lotissement Bel-Air	C 1088	Non préemption	01/09/2018	DIA/2018/018
MOISSON Denis	Lotissement Bel-Air	C 1087	Non préemption	12/09/2018	DIA/2018/019
GUILLEMOT Maxence	Les Champagnettes	A 1478 et 1480p	Non préemption	18/09/2018	DIA/2018/020

↳ **Informations du maire et des adjoints**

Eliane MILLET :

- . Compte-rendu Conseil d'école du 15 novembre :
- Effectif groupe scolaire Condorcet : 151 élèves (56 en maternelle et 95 en élémentaire)
- Nouvelle directrice depuis la rentrée : Mme Véronique MORRIER

Patrick JOSSERAND :

- . Rue de la Bresse : 4 prises pour les illuminations ont été installées
- . Chauffe-eau vestiaires stade Jean-Claude Sollier en fonctionnement

Florent CHEVREL :

- . Inauguration piscine de Villars-les-Dombes le 17 novembre
- . Conférence territoriale du Conseil départemental le 17 novembre à la salle des fêtes de Neuville-les-Dames

- . Soirée Comité de l'Ain des Médailleurs du Sport dans le cadre de la Journée Mondiale du Bénévolat le 5 décembre à la salle des fêtes de Neuville-les-Dames
- . un radar pédagogique financé par la Communauté de Communes de la Dombes sera installé prochainement à l'entrée du village (Route de Bourg)
- . un panneau d'informations financé par la Communauté de Communes de la Dombes sera installé début 2019 au carrefour principal.

Séance levée à 10 heures 50.

Le maire,

La secrétaire de séance,

Florent CHEVREL

Hélène CHATELET